

INVESTISSEMENTS 2021

MA VILLE BOUGE

ET SE MODERNISE

Mag
Roanne

Mars 2021



PORTRAIT DE
NICOLAS BROSSETTE



PAUSE CAFÉ
ASSO



CINÉ COURT ANIMÉ
12^e ÉDITION





Prendre part à la vie de sa commune, une vocation ! Bienvenue aux 16 élèves des écoles élémentaires roannaises et aux 11 collégiens officiellement installés dans leurs nouvelles fonctions d'élus, samedi 30 janvier à la mairie. Ils intègrent les conseils municipaux des enfants et des jeunes renouvelés de moitié, pour deux ans. « Félicitations à ces élus, qui s'engagent si jeunes au service de leurs camarades. Idées, actions, projets... De belles heures de travail et d'échanges en perspective ! », s'est exprimé le maire Yves Nicolin.



Les magistrats, au centre, aux côtés des adjoints Fabien Lambert, Lucien Murzi et Edmond Bourgeon, respectivement en charge des affaires juridiques, de la vidéoprotection et de la sécurité, et Patrice Pépin, chef de la police municipale.

février 17 *Exercer la justice autrement ! La municipalité a accueilli à l'Hôtel de ville la première audience pénale sur le département. Depuis 2016, le dispositif de rappel à l'ordre est exercé sous l'autorité du maire, en l'absence de l'autorité judiciaire. Mais lors de cette session inaugurale, Yves Dubuy, vice-président en charge de l'application des peines, et Abdelkrim Grini, procureur de la République de Roanne, ont été associés pour encadrer la procédure. Entretien avec les magistrats.*

Quel bilan tirez-vous de cette audience ?

Le résultat est très positif. Nous avons fait œuvre utile, sans perdre notre temps. Les cités à comparaître ont semblé comprendre et accepter nos avertissements et sanctions. Il y a eu un apaisement ; c'était notre objectif. Humanisme et émotion ne doivent pas être oubliés. Nous pensons ne plus les revoir ! Ce qui compte pour nous ? Voir ce que les citoyens ont retenu, comment ils vont l'intégrer et s'en enrichir pour éviter de récidiver. Ces primo-délinquants ne déposeront plus d'encombrants sur la voie publique, nous en sommes persuadés. Une expérience à renouveler !

« Pourquoi organiser une audience pénale à la mairie ?

Nous avons initié cette audience pour lui donner un côté solennel. Il est utile que la justice puisse s'exercer en dehors du tribunal. Nous sommes ravis de sortir de notre « tour d'ivoire ». Face à des comportements déplorables, l'audience pénale a un effet préventif.

Quels liens entretenez-vous avec la municipalité ?

Le parquet de Roanne est lié par deux conventions avec la Ville : le Rappel à l'ordre et la Transaction du maire. La première procédure permet au maire de rappeler la loi et certaines règles. La seconde intervient pour une infraction entraînant un préjudice « économique », avec l'acceptation du contrevenant de réparer le dommage (travail non rémunéré, paiement).

Quel est ici votre but ?

Il est de rappeler au citoyen certains principes élémentaires de notre société, le sens du civisme, mais aussi le respect d'autrui et de l'autorité. Il faut faire preuve de sensibilisation, de pédagogie, dans le cadre du vivre-ensemble. Cette vertu est importante. Cela fonctionne uniquement si le public convoqué y adhère. Pour cela, la présence du procureur est une chose fondamentale.

“ Rappeler certaines règles élémentaires de civisme, de respect et de vivre-ensemble ”

Que pensez-vous de la mise en place des juridictions de proximité ?*

Nous avons profité de cette audience un peu spéciale pour commencer à travailler avec Edmond Bourgeon, adjoint en charge de la sécurité, sur cette convention. Nous programmerons rapidement une réunion entre le parquet et la Ville pour mettre en place une juridiction de proximité, nécessaire à Roanne. C'est une question de semaines ! »

* *Le garde des Sceaux a récemment diffusé une circulaire aux procureurs pour mettre en place des juridictions de proximité, qui seront gérées entre le parquet, la mairie et la protection judiciaire de la jeunesse.*



janvier 6 **Le conseil municipal des enfants et les 6^e/5^e du conseil municipal des jeunes** se sont rendus sur deux sites susceptibles d'accueillir **la création d'un cimetière pour animaux (nouveau cimetière et avenue du Polygone, site Peronne)**. Des plans d'aménagement ont permis de visualiser les propositions soumises au maire. **Le budget prévisionnel de cette opération s'élève à 130 000 €.**



février 9 **Adjointe en charge de la jeunesse, Hélène Lapalus** a remis des chèques Cad'Oh Vitrites de Roanne aux quatre premiers jeunes engagés **dans le cadre du dispositif municipal Argent de poche**. Une opération gagnant-gagnant qui a rencontré un fort succès auprès des 15-16 ans, puisque **toutes les missions proposées par la Ville ont été pourvues pendant les vacances d'hiver**. Dix-neuf jeunes ont chacun effectué six heures de missions, pour un gain de 60 € en bons d'achat. *Argent de poche* sera relancé pour les vacances d'avril.



février 5 **Le maire Yves Nicolin** a reçu la visite de **Catherine Seguin, préfète de la Loire**, venue prendre le pouls des projets d'envergure en cours. Ils ont échangé sur le plan de relance du musée Joseph-Déchelette, le futur poumon vert Font-val, le pôle Foch-Sully, la requalification des Bords de Loire ou encore l'îlot Gambetta-Républicque.



mars 1^{er} En septembre dernier, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (Minefi) a choisi Roanne pour implanter un nouveau service des finances publiques, parmi 50 communes. Dans le cadre du projet de démétropolisation de la DGFIP, **les premiers agents prendront leurs fonctions début mai au sein du Service national de l'enregistrement (SNE)**. L'équipe, composée de 11 fonctionnaires au 1^{er} septembre, sera renforcée pour atteindre à terme une cinquantaine d'agents. La Ville de Roanne et le Minefi signeront une convention pour acter la création de ce service à compétence nationale et leurs engagements communs dans cette nouvelle mission.



Roanne hier et aujourd'hui...

Avec ce montage réalisé par le service Communication mixant deux clichés, nous vous proposons de découvrir un instantané de la ville aujourd'hui et au siècle dernier.

Pour ce numéro, nous avons choisi de faire un zoom sur la place de l'Hôtel de ville.

Photo aujourd'hui : Frédéric Rizzi / photo ancienne : Médiathèque de Roannais Agglomération (début du 20^e siècle).

ROANNE MAG. Ce magazine a été intégralement réalisé par le service Communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération. Directrice de publication : Jade Petit. Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont. Rédactrice en chef : Catherine Zappa. Rédaction : Céline Chaudagne, Karine Montagnier, Yannick Vernay et Catherine Zappa. Maquette : service Communication. Photos (sauf mention contraire) : Frédéric Rizzi. Imprimerie : Chirat. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021. Tirage : 24 091 exemplaires. Magazine imprimé sur papier PEFC.

Prochains conseils municipaux les jeudis 8 avril, 6 mai et 10 juin à 18h à la mairie et en direct sur Roanne.fr.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur Roanne.fr

Mairie de Roanne : 04 77 23 20 00

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Nos réseaux sociaux



VilledeRoanne



SOMMAIRE

8. À LA UNE

Nicolas Brossette

10. DOSSIER

Roanne bouge et se modernise

23. ROANNE AU QUOTIDIEN

Infos en brèves

24. CULTURE

Ciné court animé

25. L'ESPRIT SPORT

Rebonds dans le monde du sport

26. ROANNE ASSO

Des nouveaux projets pour la Vie associative

27. EXPRESSION POLITIQUE



Du 8 mai au 27 sept. 2021, exposition de sculptures de Gabriel Diana à découvrir sur le site des Bords de Loire.



Chères Roannaises, chers Roannais,

Voilà bientôt un an que vous m'avez largement renouvelé votre confiance, en élisant dès le premier tour des élections municipales l'équipe que j'avais l'honneur de conduire.

Si la Covid-19 est au centre de nos préoccupations, nous n'oublions pas les engagements que nous avons pris dans le cadre d'un projet que nous avons construit et élaboré avec vous.

Les projets phares du mandat sont lancés : rénovation du centre-ville, Bords de Loire (phase 2), Gambetta-République, Foch-Sully, réhabilitation du centre administratif sont sur les rails de la concrétisation malgré les vicissitudes inhérentes à chaque dossier ainsi que les retards et revirements de positions engendrés par la crise sanitaire et économique.

Roanne bouge et se modernise, et aucun quartier de la ville ne sera oublié, comme en témoignent les aménagements sur Fontval ou Fonquentin, ou encore les nombreuses pistes cyclables en cours de création au Halage, rue Cuvier ou dans d'autres secteurs de la ville. Dès la fin de l'année, nous aurons déjà réalisé près de 13 km de pistes cyclables. C'est inédit !

Toutes ces actions, nous les menons en concertation avec les habitants, via les conseils de quartier, et nous prenons soin d'associer les riverains et les commerçants concernés.

Toutes poursuivent le même objectif : faire de Roanne la ville de sa catégorie la plus dynamique de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ensemble, nous y parviendrons. Le regain d'intérêt des entreprises pour notre territoire nous le démontre.

J'espère que l'amélioration de la situation nous permettra très prochainement de pouvoir nous retrouver lors de réunions publiques ou d'inaugurations.

En attendant, respectons les gestes barrières et faisons-nous vacciner. À ce sujet, j'entends et je comprends le mécontentement de nombreux Roannais sur la mauvaise organisation de la campagne de vaccination. Le maire que je suis et la mairie n'y sommes pour rien. Tout cela est décidé, mis en place et imposé par l'État.

Prenez soin de vous et de vos proches, Fidèlement,

Yves Nicolin
Maire de Roanne



Nicolas Brossette

Le scénario lui appartient

Les aficionados de la série d'access prime-time de TF1, Demain nous appartient, l'ignorent peut-être, mais le Roannais Nicolas Brossette est derrière toutes les intrigues diffusées chaque soir à l'antenne. Il dirige en effet, depuis septembre 2017, l'écriture des scénarii de la série à succès à 3,64 millions de téléspectateurs.*

Pour Roanne Mag, il a accepté de nous raconter son parcours et son quotidien de scénariste.

Nicolas Brossette a envie d'écrire et de réaliser depuis toujours. Né à Roanne en 1980, il a passé toute sa scolarité, de la 6^e à la terminale, au lycée Jean-Puy. « J'ai inauguré la première promotion de l'option cinéma audiovisuel et j'ai eu la chance d'avoir des professeurs formidables. Madame Avocat pour la culture cinématographique, Monsieur Jolivet pour la pratique », se souvient le réalisateur scénariste.

Accepté à Ciné Sup Nantes, une classe préparatoire conduisant aux concours des grandes écoles de cinéma, il est allé jusqu'au grand oral de la plus célèbre des écoles, la Femis. « Je sais aujourd'hui que je n'avais pas la maturité attendue. L'ironie du sort a voulu que l'école fasse appel à moi en 2015 pour encadrer des projets tutorés de 1^{re} année, j'étais ravi. » Honorant une promesse faite à ses parents, avoir un « vrai » diplôme, il intègre la Sorbonne pour décrocher un master en droit et économie de la communication audiovisuelle.

10 JOURS EN OR

Après deux courts métrages, Nicolas Brossette commence l'aventure de son premier film en 2007. Cela l'occupera cinq ans de sa vie. En 2012, *10 jours en or* sort en salle avec Franck Dubosc en tête d'affiche. « Mon film n'a pas rencontré le succès escompté, mais cela reste une formidable expérience », assume sans regret le réalisateur.

Ce demi-échec a quelque peu entamé sa confiance en lui, mais il rebondit d'une jolie manière en rejoignant l'équipe de scénaristes de la saison 5 de *Scènes de ménage* (M6). « Ce format ne me correspondait pas, mais cela m'a permis de faire mes armes en tant que scénariste. »

Très vite, il enchaîne avec l'adaptation des livres de Marc Dugain et travaille à l'écriture d'un thriller politique pour Arte. « Nous devions écrire huit épisodes, mais la chaîne a stoppé au bout de sept. Ce sont les aléas du métier. »

LE SENS DE L'INTRIGUE

En septembre 2017, une amie productrice le contacte pour diriger l'écriture de la toute nouvelle série diffusée sur TF1, *Demain nous appartient*.

Sous la houlette d'Éric Fuhrer, le directeur de collection, Nicolas Brossette développe depuis les intrigues principales de la série.

« La première étape est le développement d'un pitch, qui doit conduire à une intrigue développée sur quatre semaines. Je travaille pour cette étape en collaboration avec un auteur et propose le pitch à Éric. Après corrections et présentation à la production, TF1 est le décisionnaire final. S'ensuit l'écriture de l'intrigue en question. »

Ce que les téléspectateurs ignorent, ce sont les contraintes auxquelles doivent faire face les auteurs : équilibre entre

les scènes en intérieur et en extérieur, demandes de la chaîne, comédiens sollicités, dates de diffusion... « Après 18 mois, j'ai trouvé mes marques et surtout, je n'ai plus l'angoisse de la page blanche ! C'est passionnant. Il faut sans cesse se renouveler tout en gardant une cohérence de style. »

Nicolas Brossette savoure la chance qu'il a de vivre de sa passion et surtout d'avoir pu continuer à travailler durant cette période compliquée. « Ce n'est pas le cas de beaucoup d'autres personnes dans le métier et c'est pour moi une manière de continuer à faire vivre le spectacle vivant. »

* Audience moyenne quotidienne réalisée en 2020 (soit 18,7 % de part de marché)

“ Je n'ai plus l'angoisse de la page blanche ”



Ma ville bouge et se modernise

Plus haut, plus fort, plus loin ! « Notre économie locale a besoin de soutien pour sortir plus vite de la crise sanitaire, qui a causé de larges dégâts économiques et sociaux », explique le maire Yves Nicolin. En 2021, la municipalité roannaise se mobilise et investit 21,5 M€ (+ 30 % sur un an) afin d'offrir à ses habitants un cadre de vie toujours plus agréable et de « donner plus de travail aux entreprises pour proposer davantage d'emplois ».

Partout en ville, fleurissent des projets importants : de Foch-Sully à Gambetta-République, en passant par les Bords de Loire, le parc Fontval, la place de l'Hôtel de ville et la rue Jean-Jaurès. Arborisation du territoire, plan vélo, accroissement du parc locatif et vaste programme de renouvellement urbain ponctueront l'année comme le mandat. « Nous adaptons nos projets mais nous ne les avons pas revus à la baisse, bien au contraire. »

Roanne Mag vous propose une visite guidée.



Chantier
interdit
au public

Chantier
interdit
au public

Les Bords de Loire s'ouvrent à vous le 8 mai

Le 8 mai fera date dans l'histoire de la ville. Attendus depuis des années, les travaux de valorisation des Bords de Loire sont terminés et la transformation est spectaculaire. Si les conditions sanitaires le permettent, ce nouveau lieu de promenade et de loisirs sera inauguré avec un programme des plus festifs. Quoiqu'il en soit, le parc et tous ses aménagements vous accueilleront à compter de cette date. En attendant, nous vous proposons en images une visite en avant-première...

BAS-PORTS

Des espaces de loisirs, de sport et de détente

1 Jeux d'eau, toboggans

Le parc, qui accueillera Roanne Plage dès cet été, bénéficie de jeux d'eau pour se rafraîchir. Des toboggans sécurisés permettent de passer du haut de la place aux bas-ports : pratique et amusant !

2 Terrains de sport

Avec les aménagements de terrains sportifs divers, il y en a pour tous les goûts en bord de Loire. Trois terrains (sol coulé, gazon synthétique et sable) permettent de pratiquer le volley, le foot (le beach soccer), le basket et la danse. Un espace fitness, avec certains équipements réservés aux personnes à mobilité réduite, complète ce site sportif. Points d'eau et bornes électriques ont été installés pour plus de commodité.

3 Platelage bois avec espace détente

Un grand platelage bois de 800 m², avec fauteuils et chaises longues fixes face au fleuve, invitent à la détente et à la promenade au bord de l'eau. Un travail important de renaturalisation des bas-ports a également été entrepris pour consolider les berges.

4 Liaison piétonne le long du Renaison

Les berges constituent le point de départ d'une liaison piétonne qui se poursuit le long du Renaison. Si les chemins sont aujourd'hui praticables, prochainement ils bénéficieront d'aménagements pour rendre la balade encore plus confortable.



« La Ville renoue avec son fleuve et son port en offrant de nouveaux espaces de loisirs aux Roannais ! »

YVES NICOLIN

PARTIE HAUTE

Un parc arboré, des jeux pour enfants et un lieu de promenade

5 Kiosques avec allées et pelouse, mobilier

Deux kiosques en bois, avec des terrasses de 100 m², font face au parc arboré et au fleuve. L'un est réservé à la Ville de Roanne pour accueillir le public en haute saison et stocker du matériel dans le cadre de Roanne Plage ; l'autre est dédié à un espace restauration pour lequel la municipalité a lancé un appel à candidatures (à remplir avant le 19 mars : infos sur Roanne.fr).

Des bancs, installés le long des grandes allées arborées, permettent aussi de se reposer.

6 Jeux pour enfants

Cette partie haute, qui accueille des jeux pour enfants de tous âges sur un linéaire de 160 m environ, fera assurément le bonheur des plus jeunes. Le conseil municipal des enfants s'est impliqué

dans ce projet pour installer des jeux accessibles aux enfants en situation de handicap.

7 Passerelle

La passerelle, ouvrage en bois exceptionnel, enjambe le Renaison et relie les Bords de Loire au chemin du Halage. Vous pourrez l'emprunter pour une belle balade à pied ou à vélo. Des aménagements pour sécuriser ce chemin très prisé seront entrepris dans le courant de l'année. Objectif ? Créer une liaison avec la voie verte, en passant sous la voie ferrée, en direction de la base nautique.

8 Miroir d'eau

C'est une nouveauté pour notre ville. Vous pourrez profiter, aux beaux jours, d'un miroir d'eau de 70 x 5 m. Une source de fraîcheur bienvenue lorsqu'il fait chaud.

À proximité, une belle esplanade pourra accueillir différents événements festifs.

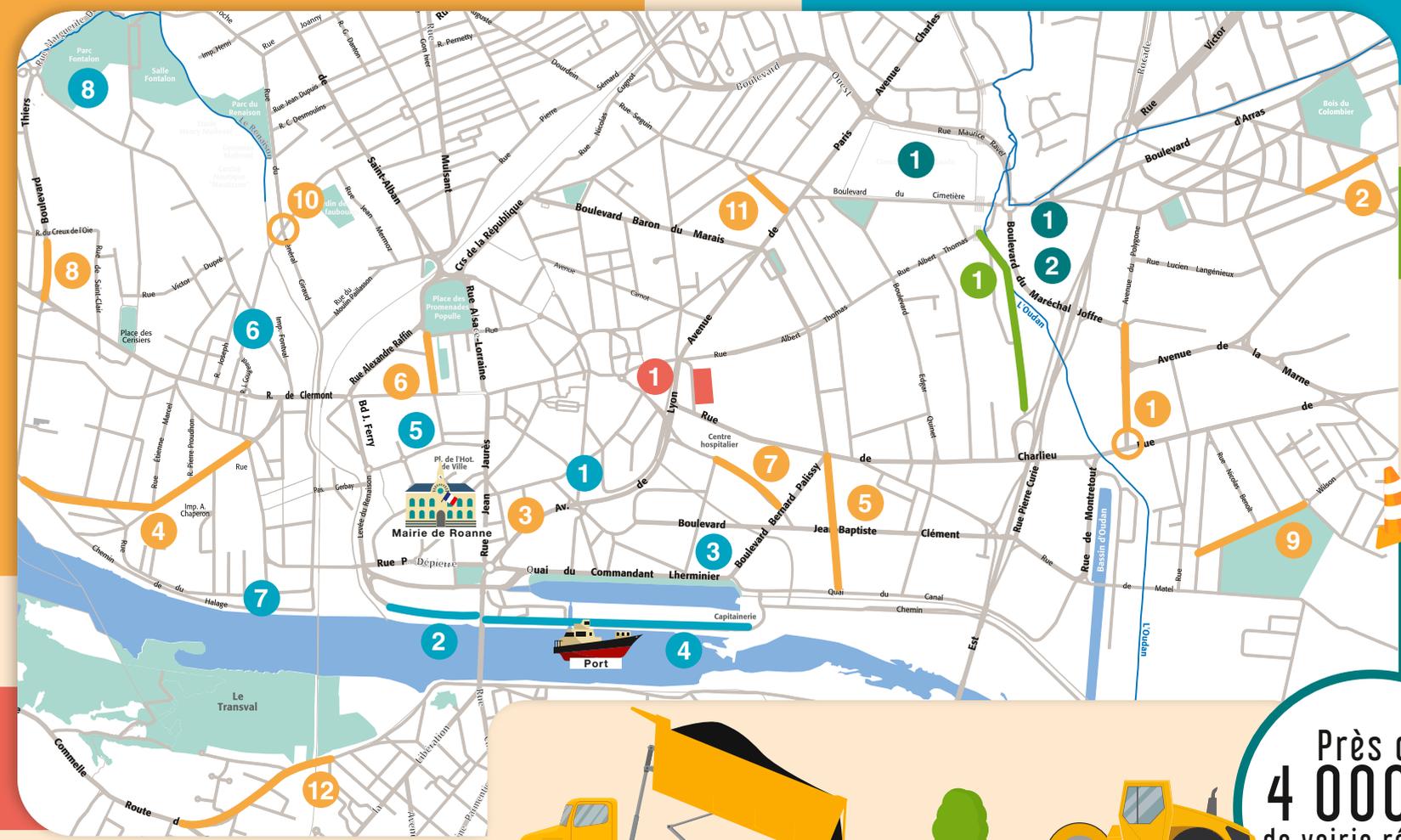
Voirie : une priorité municipale

Cette année encore, la municipalité consacrera une enveloppe de 1,5 M€ à ses chantiers de voirie dans nos quartiers. Quels sont les principaux investissements réalisés en ce début d'année ou attendus sur toute la commune ?



Réfection de l'enrobé en mauvais état

- 1 **Avenue du Polygone 350 000 €** Aménagement depuis le rond-point rue Maréchal-Joffre avec la rue de Charlieu, réaménagement du carrefour à feux entre Charlieu et Polygone - fin 2021
- 2 **Boulevard de Verdun 260 000 €** sur 240 m entre les avenues Vauquois et Beauséjour - fin 2021
- 3 **Parking des Minimes 180 000 €** Réhabilitation de la place, aménagement paysager et barriérage automatique - en cours
- 4 **Rue Claude-Bochard 180 000 €** sur 800 m entre le bd Blanqui et la rue Antoine-Chaperon, amélioration du carrefour place Larochette - juin/juillet 2021
- 5 **Boulevard des Côtes 150 000 €** Réfection des trottoirs et de la chaussée dans le cadre du renouvellement des arbres - fin 2021
- 6 **Rue Beaulieu 100 000 €** Réfection sur 250 m - mai/juin 2021
- 7 **Rue de l'Hôpital 90 000 €** sur 450 m entre les rues Fontquentin et bd Bernard-Palissy, accès aux urgences - réalisé
- 8 **Boulevard de Thiers 80 000 €** sur 200 m entre la rue du Creux de l'oise et la rue de Villemontais - juin 2021
- 9 **Rue du Président Wilson 70 000 €** sur 400 m entre les rues Condorcet et Pressensé - mai/juin 2021
- 10 **Giratoire des rues Plasse - Giraud 60 000 €** Création et aménagement paysager - réalisé
- 11 **Rue Crivelli 40 000 €** entre av. de Paris et Poutignat - juin 2021
- 12 **Rue de Varenne estimation en cours** Réaménagement de la chaussée et aménagement du parking entre la rue de la Liberté et la Route de Commelle-Vernay - fin 2021



Les autres projets phares (hors budget de 1,5 M€)

- 1 **Square Cassin et avenue de Lyon 1,49 M€** Réaménagement complet dans le cadre du projet Foch-Sully. Rue des vies vieilles, le réaménagement global et l'aménagement de pistes cyclables sont notamment prévus.
- 2 **Aménagements Bords de Loire 1,632 M€** Fin de la phase 1
- 3 **Fin de l'opération Fontquentin 780 000 €** Résidentialisation et requalification plaine de jeux
- 4 **Quai Commandant-Fourcault 600 000 €** Réfection chaussée, trottoirs et aménagements pistes cyclables - fin 2021
- 5 **Parking de la Berge 580 000 €** Revêtement et barriérage dans le cadre de l'agrandissement du parking Benoît-Malon - avant l'été 2021
- 6 **Réaménagement friche Fontval (suite) 280 000 €** Fin des aménagements de la phase 1, réalisation d'une aire de jeux - été 2021
- Plan vélo 200 000 €** Création et aménagement de pistes (voir page 21), dont l'élargissement des accotements pour pistes cyclables rue de Charlieu
- 7 **Base nautique du Halage, base aviron et Bords de Loire 185 000 €** Pose d'un ponton flottant dans le cadre du chantier des Bords de Loire, ponton aviron et sécurisation des berges vers la base nautique

- 8 **Parc Fontalon (tranche 2) 110 000 €** Réaménagement de l'aire de jeux (voir page 20)

Renforcement des berges

- 1 **Berges de l'Oudan, chemin Gardet 25 000 €** - été 2021



- Chaque année, **100 000 €** consacrés à la **modernisation des cimetières** (amélioration des accès, allées et plantations) et **100 000 €** aux travaux liés au **zéro pesticide**.
- 1 **Cimetière des animaux 130 000 €**



Sécurisation

- 1 **Parvis de l'école maternelle Saint-Paul estimation en cours** agrandissement du parvis et modification entrée/sortie du parking - été 2021

Près de **4 000 m** de voirie rénovée





« Un nouvel espace du 21^e siècle sur un site végétalisé »

YVES NICOLIN

Gambetta - République

Un nouveau lieu de vie à la rentrée 2024

Projet d'envergure, le chantier de l'ancien site industriel Gambetta - République débutera dans le quartier de la gare en fin d'année. La Ville investira près de 16 M€ sur cet espace de 1,5 hectare, compris entre le cours de la République, la rue Émile-Noirod et l'avenue Gambetta.

Réunir plusieurs générations dans un bâtiment public, moderne et ambitieux ? Une volonté forte de la municipalité pour entretenir sa politique du vivre-ensemble. Construit à l'arrière du site, ce nouvel « **équipement éducatif et intergénérationnel** » abritera **le club senior Jean-Puy, un restaurant collectif, un pôle petite enfance, un centre de loisirs**. Mais aussi, et surtout, **un nouveau groupe scolaire, qui regroupera les écoles Carnot, Paul-Bert et Crozon**. L'équipement s'ouvrira sur des espaces communs.

L'aménagement global de la friche accueillera également **des installations extérieures** (esplanades, jardins, cheminements, pistes cyclables, jeux) **et un important programme immobilier privé**. Il comprendra une quarantaine de logements et des espaces de coworking.

Le recrutement d'un architecte, pour la construction de l'équipement public (4000 m²), et d'un aménageur, pour la viabilisation des parcelles, est en cours. Ils seront connus à l'été.

« Je me félicite du lancement de ce projet, aboutissement d'un long travail collaboratif », assure **Catherine Dufossé, adjointe en charge**

des affaires scolaires. « Notre concertation se poursuit entre les services techniques de la Ville, les enseignants et le personnel des écoles, les parents d'élèves et d'autres intervenants pour élaborer le cahier des charges. »

DÉBUT DE LA DÉPOLLUTION CET AUTOMNE

La dépollution du site débutera en septembre, en collaboration avec la Dreal*. Elle s'étalera sur 18 à 24 mois.

Le nouvel équipement éducatif et intergénérationnel se veut un « bâtiment exemplaire » à énergie positive, répondant à la labélisation Bepos. **Il sortira de terre dès la fin 2022, pour une ouverture en septembre 2024.**

Le groupe scolaire pourrait accueillir **jusqu'à 375 enfants dans 12 classes**. Sur un plan pédagogique, l'école sera orientée autour de l'inclusion, des langues vivantes et l'ouverture sur le monde.

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Îlot Foch-Sully

« Un nouveau moteur pour développer l'offre commerciale du centre-ville »

Repensé face aux conséquences de la crise économique et sanitaire, le programme commercial et immobilier du futur îlot Foch-Sully se redessine en centre-ville. Yves Nicolin, maire de Roanne, fait le point sur le projet phare du mandat.



« Le projet est-il toujours d'actualité ?

Oui, Foch-Sully va se faire ! On définit une « version 2 » du programme pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire, de l'évolution de l'offre commerciale, des besoins de la Ville et de son agglomération. Une consultation est lancée pour retenir, dans un premier temps, les trois cabinets d'architecture. D'ici juillet, nous aurons choisi l'équipe de maîtrise d'œuvre, qui portera avec la Semop* le projet Foch-Sully 2.

Quelles modifications apportez-vous ?

La jauge des commerces a été revue à la baisse (8-9000 m²), mais avec des surfaces (200-400 m²) inexistantes en centre-ville, de façon à faire revenir une clientèle qui part en périphérie. Le supermarché sera bien implanté. La crise économique a eu un véritable impact sur les investisseurs et les commerces qui attendent désormais de voir comment évolue la situation avant de prendre une décision. Ils gèrent d'abord le court terme.

Et sur le reste de l'îlot ?

Vraisemblablement, le projet hôtelier ne verra pas le jour car le secteur est en pleine crise. Nous concevons en revanche une centaine de logements plus aérés, lumineux et adaptés aux souhaits des habitants avec de plus grandes terrasses. Une résidence senior (130 logements) est attendue. Le parking (400 places) sera finalement aérien. J'ai fixé des objectifs très exigeants de végétalisation et d'intégration dans le site. Qu'il soit l'un des plus beaux parkings en silo du pays !

Quel est l'enjeu autour de Foch-Sully ?

Nous souhaitons conserver le pouvoir d'attractivité du futur pôle, qui va devenir le moteur économique et commercial du centre-

ville dont on a grandement besoin. Cette locomotive doit attirer davantage de monde pour rayonner sur tout le commerce local.

Quel est désormais le calendrier des travaux ?

On lancera la réalisation de Foch-Sully 2 en fin d'année. Face à la crise, on aura perdu un peu plus de 18 mois. Le chantier pourrait être évolutif, avec des démarrages de chantiers phasés et indépendants. La mise en service de l'îlot est programmée pour 2025. »

* Société d'économie mixte à opération unique



L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER JEAN-JAURÈS À L'ÉTUDE

La transformation du quartier Jean-Jaurès et de la place de l'Hôtel de ville est attendue dès 2024. Le maire promet déjà « une nouvelle entrée de ville liée aux Bords de Loire 2, avec une rue Jean-Jaurès plus verte et lumineuse, débouchant sur une place de l'Hôtel de ville moins minérale qui mettra davantage en valeur ces magnifiques bijoux architecturaux que sont la mairie et le théâtre. »

Aux élus et aux différents utilisateurs des espaces (riverains, commerçants, personnel municipal, conseil de quartier) d'entamer, au sein d'ateliers, une réflexion sur les scénarii d'aménagement à privilégier (végétalisation accrue, stationnement), en lien avec la réhabilitation du centre administratif Paul-Pillet.

2305 ARBRES DURANT LE MANDAT

Promesse tenue... et même davantage ! Durant sa campagne électorale, la municipalité s'était engagée à réaliser la plantation de 2026 arbres au cours de son mandat. On en comptera finalement 2305. Une campagne, menée par la direction Cadre de vie, a débuté dans nos quartiers. Découvrez-la.

Objectifs

- Développer la trame verte, augmenter la surface arborée en ville.
- Créer des îlots de fraîcheur pour s'adapter au changement climatique.
- Assurer la pérennité du patrimoine arboré en renouvelant les feuillus en fin de vie ou à l'origine de nuisances.
- Favoriser le lien social et l'aspect éducatif avec la création de vergers.

Un programme pluriannuel

La répartition des 2305 arbres est prévue selon un programme pluriannuel :

- 560 plantations prévues au budget 2021 dans des opérations en cours de réalisation.
- 475 arbres prévus dans les grands projets à échéance 2026.
- 1270 sujets annoncés entre 2022 et 2026.

Cette plantation sera complétée par le semis en bosquets de 500 jeunes plants, notamment sur le site de Fontval. Parallèlement, les arbres abattus seront comptabilisés et déduits de l'inventaire des arbres plantés.



« Un projet d'une grande ambition pour arborer massivement notre ville et créer des îlots de fraîcheur, qui marque une politique en faveur d'une ville plus verte »

YVES NICOLIN

Les essences

Parce qu'il faut planter le bon arbre au bon endroit, le choix des essences répond à des critères de sélection : adaptation à la sécheresse et à la chaleur, faible pouvoir allergisant, résistance aux maladies et aux parasites, diversité et développement par rapport à l'environnement direct (bâti et réseaux).

Micocouliers, ginkgos, érables, féviers, savonniers, sophoras et chênes sont attendus !



Tous acteurs !

Conseils de quartier, conseils municipaux des enfants et des jeunes, écoles et centres sociaux sont bien sûr associés à cette implantation. L'arborisation d'espaces existants est conduite par la direction Cadre de vie de la Ville. Les plantations comprises dans des opérations globales d'aménagement sont réalisées par des entreprises privées.



Le quartier Clermont opère sa mue

Un leitmotiv : offrir le meilleur cadre de vie aux Roannais, des parcs de la ville aux berges longeant la Loire. Tour d'horizon de nos chantiers.

580 000 €
EN 2020/2021



ESPACE FONTVAL
OUVERTURE DU PARC AU PRINTEMPS

Entre les rues Général-Giraud, Georges-Plasse et l'impasse Fontval, le futur poumon vert de 3 ha rassemblera cheminements piétonniers, espaces verts, aires ludiques et stationnement. **La première tranche du chantier se termine sur 16 000 m²** : engazonnement des surfaces, plantation, finition des allées et revêtement... Points d'eau, brumisateurs, aires d'ébats pour chiens, tables de pique-nique et de ping-pong compléteront le paysage. Un éclairage LED et à détection préservera le milieu naturel, tout en assurant des économies d'énergie. **Avis aux promeneurs, l'ouverture du parc est programmée début mai !** La réalisation de l'aire de jeux est programmée à la fin du printemps.



« Une nouvelle coulée verte en bord de Renaison, amorce d'une transformation paysagère du faubourg Clermont »

YVES NICOLIN



VERS LA CRÉATION D'UNE ROSERAIE
À L'ENTRÉE DU PARC

Cet automne, la Ville plantera une roseraie à l'entrée du parc Fontval. Un premier îlot bucolique embellira le site sur 100 m², entre la passerelle sur le Renaison et un espace bâti rue Clermont. Le projet sera réalisé en partenariat avec la pépinière Dorieux (Montagny) et les élèves du lycée agricole Chervé. Réalisée dans un esprit champêtre, cette roseraie invitera le public à déambuler parmi les fleurs. **Jugez plutôt !**



Patrick Orsatti



PARC FONTALON
L'AIRE DE JEUX DÉMÉNAGE

215 000 €
EN 2020/2021

La première phase de réhabilitation du parc Fontalon touche à sa fin. Agrandi, le parking accueille désormais 42 places de stationnement supplémentaires (dont une PMR). En mauvais état et dangereuse, la pergola a été démolie. Une nouvelle rivière sèche remplace l'ancienne mare et son bassin. Outre la plantation de nouveaux arbres, **le chantier se conclura fin mars** avec la réalisation d'enrobés drainants pour les allées piétonnes.

Prochainement, **la seconde phase de travaux portera sur la création d'une nouvelle aire de jeux**, qui remplacera l'ancienne située au fond du parc. L'espace ludique sera installé à proximité de l'aire de pique-nique existante. À l'aide d'une nouvelle enveloppe de 110 000 €, ce projet vidéoprotégé sera mené en concertation avec le conseil de quartier Clermont et les centres sociaux.



BASE NAUTIQUE DU HALAGE
POUR UN MEILLEUR ACCÈS AU FLEUVE

185 000 €
EN 2021

Dans le cadre du chantier des Bords de Loire, **la pose d'un ponton flottant et la sécurisation des berges sont attendues sur la base nautique du Halage. La réfection du ponton de la base avion est programmée** en concertation avec le club Aviron Roanne Le Coteau et la municipalité costelloise.

Aujourd'hui, la voie verte départementale est prolongée depuis le pont SNCF, rue du Rivage, sur le haut de la digue. À terme, elle longera la base nautique et les jardins ouvriers pour remonter le chemin du Halage jusqu'à la rue de Commières. **Des bandes cyclables seront aménagées jusqu'à Villerest.**



Pascal Lassaigue
Ajoint en charge de l'environnement

Plan vélo

La Ville crée 40 km de pistes cyclables

Entre 2020 et 2026, les modes doux occuperont une place de choix au sein de notre ville. Pascal Lassaigue, adjoint en charge de l'environnement, nous présente les grandes lignes de ce plan vélo.

« Comment le plan vélo est-il mis en œuvre ?

À chaque projet, le même mode de fonctionnement est appliqué. Présentation des propositions travaillées avec les services au conseil de quartier concerné, discussions, validation, puis consultation des riverains. Créer des bandes cyclables entraîne parfois une mise à sens unique de la rue et/ou une perte d'espaces de stationnement. Et les riverains doivent avoir conscience de ces conséquences. Les travaux d'aménagement sont réalisés une fois que les avis des riverains ont été pris en compte.

C'est ce qui a été récemment fait pour la rue Cuvier ?

Exactement ! Suite aux retours des riverains extrêmement positifs, nous avons pu trancher entre les deux scénarii envisagés. Après envoi du courrier annonçant le scénario retenu, les travaux seront lancés. Récemment, nous avons également présenté nos projets au conseil de quartier Clermont. Nos propositions ont d'ailleurs été très bien accueillies et nous allons très prochainement déclencher la concertation auprès des riverains.

Qu'en est-il pour la rue Mulsant ?

La consultation des riverains et commerçants est en cours. Selon leurs réponses, des études complémentaires seront engagées pour envisager ou non une mise en sens unique de la voie de circulation et ainsi une meilleure cohabitation entre modes doux et voitures.

Combien de kilomètres de pistes cyclables seront ainsi réalisés cette année ?

Près de treize kilomètres de pistes cyclables seront matérialisés. Le prolongement de la voie verte départementale par la digue de la Loire, dans le quartier du Halage, est quasiment terminé. Viendra ensuite l'aménagement du quai du Commandant Fourcault. La rue Cuvier et les projets dans le quartier Clermont compléteront le programme 2021. »

Démolir... pour mieux reconstruire la ville de demain



Dans le cadre de son **vaste programme de renouvellement urbain**, la municipalité poursuit la **démolition de nombreux bâtiments du passé**, devenus vétustes ou dangereux.

Ce programme de déconstruction répond à **plusieurs enjeux** : aérer les quartiers, offrir un cadre de vie plus qualitatif aux habitants, développer des poumons verts en ville et **booster l'attractivité de la commune** à l'aide de nouveaux projets de réaménagement sur l'espace public.

PERMIS DE DÉMOLIR

Avant de dépolluer, de déconstruire puis de supprimer les réseaux, la Ville répond à des opportunités foncières et rachète peu à peu ces bâtiments devenus obsolètes (voire indignes), notamment à travers son droit de préemption.

Pour preuve, l'îlot Foch-Sully en centre-ville, ou plus récemment l'espace Fontval, dans le quartier Clermont, ont permis à des sites de s'offrir un tout nouveau visage, une nouvelle utilisation !

En 2021, la municipalité investira 2,9 M€ dans son programme de démolition. Une dizaine de chantiers sont attendus dans tous nos quartiers.

Des projets immobiliers privés pour accroître le parc locatif

La Ville de Roanne n'est pas la seule à faire fructifier l'attractivité du territoire. Des investisseurs privés proposent actuellement leurs projets immobiliers en ville. Focus sur les investissements en cours.

- **16 quai de l'île** - 6 appartements (T2 à T4)
- **Ancienne Caisse d'Épargne**, rue Brison - 25 logements haut de gamme
- **Ancienne clinique Brossolette** - 28 appartements locatifs conventionnés (T2-T3-T4)*, 4 plateaux de 160 m² à la vente et trois maisons en accession à la propriété, dont deux sur le toit de l'immeuble.
- **Ancienne école de la Livatte** - 17 triplex de 125 m² (mise en location août 2021*) et 9 lots de 400 à 450 m² (déjà vendus à des particuliers pour la construction de maisons individuelles).
- **Ancienne usine Lewinger**, rue Saint-Alban - 15 logements et 10 lofts.
- **Ancienne usine Desarbre**, rue Antoine-Chaperon - 35 logements et 9 lots à construire (330 à 900 m²).
- **Place Aristide-Briand** - 68 logements (T3 à T5) en accession à la propriété.
- **Rue Branly et bd Edgar-Quinet** - immeuble collectif et une dizaine de maisons de ville en accession + un immeuble à la location d'ici 2022.

* Pour les salariés du secteur privé cotisant au 1% logement



Infos en brèves

Halles Mulsant, rentrée scolaire, jobs d'été, budget participatif...

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE « JOBS D'ÉTÉ »

Pour pallier les congés liés à la période estivale, **Roannais Agglomération et la Ville de Roanne proposent des jobs d'été étudiants.**

Les étudiant(e)s, âgé(e)s de 18 ans à 25 ans, souhaitant travailler dans les services des deux établissements publics, ont **jusqu'au 31 mars pour transmettre leur candidature.** Le dossier de candidature est à télécharger sur le site **Roanne.fr**

RENTÉE SCOLAIRE 2021 : INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉCOLIERS

Jusqu'au 9 avril, il sera possible d'effectuer la première inscription scolaire de votre enfant ou de demander un changement d'école pour la prochaine rentrée scolaire. Rendez-vous sur **Roanne.fr** ou par téléphone au 04 77 23 20 94/95. **Prévoir** dossier d'inscription, livret de famille, justificatif de domicile.

DANS VOS QUARTIERS... Conseils de quartier

Mulsant : mercredi 17 mars à 16h, Le Diapason, *bd de Thiers*.

Arsenal : mercredi 24 mars à 16h, Amicale laïque de l'Arsenal, *avenue Centrale*.

Permanences élus

Bords de Loire

Clotilde Robin : vendredi 19 mars de 10h à 11h30 - centre social Bourgogne, *7 rue de Bourgogne*.

Paris

Catherine Dufossé : vendredi 19 mars de 10h30 à 12h - *Hôtel de Ville*.

HALLES MULSANT : UN NOUVEAU VISAGE POUR LE FAUBOURG

Après le Jardin des Senteurs en 2017, **la municipalité a engagé une opération de rénovation urbaine du faubourg Mulsant, avec la création d'un programme mixte alliant habitat et commerces.**

Epura vient d'achever les travaux de dépollution et de démolition du site (rues Mulsant, Dourdein et Vachet). La Ville de Roanne a racheté la parcelle pour un montant de 1,33 M€ HT. C'est à la société Anahome Immobilier qu'a été confiée la réalisation de ce large projet immobilier (halle commerciale de 1000 m², 45 places de stationnement et des logements sur 3415 m²).

BUDGET PARTICIPATIF : 2^e ! La municipalité relance le Budget participatif, initié en 2019.

Le principe est simple : vous avez plus de 15 ans, vous habitez ou travaillez à Roanne. Vous voulez faire naître un projet dans le domaine de l'urbanisme, de la culture ou de l'environnement ? Déposez vos projets à partir du 3 mai sur la plateforme numérique spécifique via **Roanne.fr**. Cette phase de consultation sera suivie d'un vote (calendrier à venir).

La Ville mettra tout en œuvre pour réaliser les projets sélectionnés.

Plus d'infos : Roanne.fr.

FESTIV'ÉTÉ 2021 APPELS À PROJET

Vous habitez dans la région roannaise et vous souhaitez participer aux animations et concerts de l'été organisés par la Ville de Roanne ?

Consultez tous les appels à projet (Roanne Plage, Fête de la musique et Jeudis live) sur **Roanne.fr.**

Les Vitrines de Roanne vous dévoilent les nouveaux commerces ou ceux qui changent d'adresse.

TEMPORIS - travail temporaire
14 cours de la République

L'ATELIER DE CAMILLE
loisirs et arts créatifs
2 rue Alsace-Lorraine

MARBRERIE/GRANITERIE DU FOREZ - marbrerie
121 avenue de Paris

PEINTURE ET DÉCORATION
équipement de la maison
126 avenue de Paris

AU PÉCHÉ GOURMAND MAISON GRANGE
Boulangerie/pâtisserie
7 rue des Aqueducs

VIRGINIE GILLES IMMOBILIER
agence immobilière
10 place du Marché

DELI HEMP ROANNE - CBD
5 place du Marché

LA SANDWICHERIE - snacking
45 rue Mulsant

AU P'TIT BOUCHON - restauration
52 rue Mulsant

ATELIER MANON JÉRÉMY - restauration
25 rue Charles-de-Gaulle

HIGH SOCIETY - CBD
65 rue Charles-de-Gaulle

MAG OR - bijouterie
rue Charles-de-Gaulle

ROANNE COIFFURE - salon de coiffure
10 rue Jean-Jaurès

BELLISSIM - institut de beauté
24 rue Jean-Jaurès

LV NATURE - CBD
35 rue Jean-Jaurès

BAGEL CORNER - restauration
108 rue Jean-Jaurès

GINKG'OR 3 - bijouterie, horlogerie
26 rue Maréchal-Foch



Clément Lefèvre



Loïc Portier
Directeur du festival

Jean-Jacques Banchet
Adjoint en charge de la culture

Festival

« Ciné court animé aura bien lieu ! »

Ciné court animé marquera bien 2021 de son empreinte cinématographique ! Selon l'évolution de la situation sanitaire, la Ville de Roanne devrait organiser la 12^e édition du festival international du court métrage d'animation dans les prochains mois. Rencontre avec Jean-Jacques Banchet, adjoint en charge de la culture.

« Ciné court animé sera-t-il bien de retour cette année ? »

Que le public soit rassuré, le festival aura bien lieu ! Il devrait se tenir pendant une semaine en mai, juin ou septembre. Les dates seront annoncées prochainement. Nous travaillons sur différents scénarii. On avance, on s'adapte au protocole, à l'aide d'une gestion en bon père de famille.

Quel est le vœu de la municipalité ?

Nous réaffirmons notre soutien aux cinémas du territoire et notre volonté de toucher le public en salle. Nos spectateurs attachés au festival sont dans l'attente ! Seule certitude, nous recevrons le public dès la réouverture des cinémas. Bonne nouvelle, tous nos partenaires restent à nos côtés. Si toutefois une édition classique ne pouvait être programmée, nous travaillons aussi sur une version en ligne.

Comment préparer cette édition pas comme les autres ?

Notre projet soutient la création, surtout en cette année blanche. Membre de l'Académie des César, le directeur Loïc Portier a

réalisé une belle sélection de films qualitatifs et novateurs. Ciné court jouit d'une certaine crédibilité et s'inscrit dans un panorama cinématographique, grâce à son carnet d'adresses. Notre festival majeur, actuel et attrayant valorise les talents émergents de l'animation et la modernisation du genre. Bien sûr, l'évènement confirme l'image de marque de Roanne, tout en vantant l'attractivité du territoire !

Que nous réserve cette 12^e édition très complète ?

Le public découvrira 260 œuvres issues de 40 pays, soit 75 heures de projections. Cinq réalisateurs nominés aux Oscars et aux César échangeront avec le public. En parallèle de la compétition et ses huit prix, le festival enrichi se prolongera avec quelques propositions en ligne et, sans doute, l'accueil en décalé des scolaires. »

Toute l'actu et le programme du festival sur
cinecourtanime.com
 @FestivalCineCourtAnimeRoanne



technoir / Istock

Ville active et sportive

Rebonds dans le monde du sport roannais

Le monde du sport roannais a subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire. Moins 25 % de licenciés en moyenne sur l'ensemble du territoire à la rentrée de septembre 2020, telle est malheureusement la triste réalité des clubs sportifs. Mais le temps de la renaissance est arrivé et il faut désormais penser aux jours d'après. Le monde associatif au sens large doit se réinventer et celui du sport répond présent pour relever ce défi.

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Roanne n'a cessé de conserver un lien privilégié avec les 160 associations sportives réparties sur son territoire. Après un premier « état des troupes » à la fin du printemps – début de l'été 2020, une nouvelle enquête a été adressée en septembre aux différents clubs pour dresser une cartographie précise de la rentrée sportive dans un contexte sanitaire instable.

Un constat sans appel ! Une baisse de 25 % du nombre de licences, certains clubs présentant même des chiffres bien plus inquiétants. **En soutien au monde sportif, la Ville de Roanne a initié des rencontres régulières avec les représentants d'une vingtaine de clubs leaders dans leur discipline.** Pour engager l'avenir. De ce collectif se sont dégagés des clubs volontaires qui mènent, depuis janvier, une réflexion sur le monde associatif de demain. Mutualisation inter et intra disciplines, construction d'un nouveau projet associatif territorial, organisation d'un grand évènementiel autour des rencontres entre associations (voir page suivante) et accompagnement de la Ville dans le développement ou la création de clubs. Les axes de travail sont définis et la mutation est lancée.

PASS'SPORT SUR ICITOYEN

Nouveauté ! **À compter des vacances d'avril, les inscriptions pour Pass'sport s'effectuent en ligne, via le portail icityen.**

Dès le mercredi 17 mars à 9h (pour les Roannais) ou 24 mars (pour les non Roannais), connectez-vous sur **Roanne.fr** rubrique « Culture-loisirs-sport / je m'inscris au dispositif Pass'sport ». Gagnez du temps en créant votre compte personnel. Les données de votre profil seront ainsi automatiquement reprises pour faciliter et accélérer votre inscription.



Pause Café Asso

Des nouveaux projets pour la Vie associative

La crise sanitaire a de nombreux impacts et n'a pas épargné le monde associatif, qui doit se réinventer. Le service Vie associative de la Ville de Roanne sera cette année plus que jamais aux côtés des associations, afin de les accompagner et mettre en place de nombreux projets.

Parce qu'il est essentiel d'échanger et d'avancer ensemble, le service Vie associative, en lien avec la Ligue de l'Enseignement propose **un nouveau rendez-vous mensuel pour les associations** : « **Pause Café Asso** ». Réunie pour la première fois le 23 février dans les locaux du Comité d'entraide (photo), elle a abordé l'impact de la crise sanitaire et le maintien du lien avec les bénévoles.

« Nous avons souhaité mettre en place ce dispositif pour aller au plus près des associations, libérer la parole, trouver ensemble des solutions, les écouter et partager entre acteurs du monde associatif des réflexions menant à des actions constructives », explique **Marie-Laure Dana Burnichon, adjointe chargée des associations.**

DES RENCONTRES INTER-ASSOCIATIONS LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE*

À l'occasion des rencontres inter-associations qui auront lieu le 11 septembre, **les membres du Copil* de la Vie associative seront renouvelés.** Avec 14 membres, cette instance est un véritable relais entre les associations et la Ville de Roanne. Elle a un rôle primordial à jouer dans la nouvelle dynamique souhaitée par la municipalité.

Au travers d'une conférence et d'ateliers thématiques, les rencontres, ouvertes à l'ensemble des associations roannaises, aborderont la post-crise et les enjeux de la vie associative de demain.

UN FORUM DES ASSOCIATIONS LE DIMANCHE 12 SEPTEMBRE**

Sur un même site (Fontalon et Chorum de la Halle Vacheresse), vous partagerez un moment privilégié pour partir à la découverte de la richesse de notre vie associative et du talent de nos associations.

Une belle fête pour qu'enfin vous puissiez reprendre vos activités dans des domaines qui vous intéressent particulièrement.

* Comité de pilotage

** Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur



Renseignements 04 77 23 20 87

Démagogie quand tu nous tiens !

Plutôt que de lutter réellement contre la pauvreté, les élus socialistes et verts de la Ville de Roanne préfèrent dépenser toujours plus, pensant tenir là un terreau électoral.

Pour ces élus jamais avares de leçons démagogiques, il faudrait dépenser sans compter.

Faut-il dépenser sans compter pour accompagner et héberger les personnes en situation irrégulière, et peu importe si elles ont enfreint les lois de la République ?

Faut-il dépenser sans compter pour baisser de 66% le prix de la cantine et peu importe que le prix de revient d'un repas soit de plus de 13€ ?

Faut-il dépenser sans compter pour subventionner encore plus les associations et peu importe si elles n'ont réalisé aucune dépense en 2020 ou si elles ont déjà plusieurs dizaines de milliers d'euros placés sur un livret ?

Faut-il dépenser sans compter pour chauffer et nettoyer les gymnases de la Ville et peu importe s'ils sont fermés 95% du temps à cause des conditions sanitaires qui interdisent la pratique du sport pour la majorité des Roannais ?

Faut-il dépenser sans compter pour entretenir un complexe de tennis dédié à une seule association et qui est utilisé à peine plus de 3 heures par jour ?

Faut-il dépenser sans compter mais surtout sans savoir où va l'argent ? À en croire les élus d'opposition, l'efficacité d'une municipalité se juge à sa capacité à dépenser encore et toujours plus et surtout de manière inappropriée.

Ce n'est pas notre conception de la gestion municipale. Nous, nous gérons la Ville honnêtement et de façon pragmatique. Chaque euro dépensé doit être réfléchi pour être un euro utile.

La première aide sociale que l'on doit apporter, c'est du travail pour tous. La création d'emplois est notre priorité. Ça, c'est notre politique ! Mais, quand on sait que les écologistes s'opposent à la création de 300 emplois dans le domaine de la logistique et réclament à cor et à cri la fermeture de Nexter, on comprend mieux leur amour pour la gratuité et les subventions.

roannepassionement.fr
Les élus de la majorité

Questions et réflexions

En raison du COVID, des questions : Comment va tenir mon entreprise ? Comment mon enfant va apprendre ? Comment occuper nos anciens ? Comment manger ? Surtout, comment les élus vont prendre les bonnes décisions pour notre ville ?

Si nous sommes là, c'est pour construire avec tous une politique qui permet de sortir des crises sanitaire, économique et écologique.

Répondons aux questions du philosophe Bruno LATOUR, son lien (document pdf, par manque de place) : <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/downloads/P-202-QUESTIONS.pdf>

Le Collectif 88% base ses prises de décision sur un travail avec toutes les personnes concernées par un problème. Et nous pensons qu'ensemble des réponses doivent être trouvées, nous avons tous les capacités pour imaginer une autre politique.

Pour nous faire part de votre réflexion et ainsi alimenter notre action au sein du Conseil municipal, rejoignez-nous sur notre page Facebook, notre chaîne Youtube, notre site internet ...

Franck BEYSSON,
Christine CHEVILLARD,
Bernard GERBOT

Collectif 88 %
quatrevingthuitpourcent@laposte.net

Roanne, 29 janvier 2021...

17H40. Pressée, une mère de famille sort du travail. Elle doit récupérer ses enfants à l'école avant 17H45. Depuis le début du couvre-feu, la mairie a fermé la garderie une demi-heure plus tôt. Pourtant, légalement, cette maman a une dérogation pour circuler, après 18h, pour aller chercher ses enfants à l'école. Dans les communes voisines, les horaires n'ont pas changé. **18H.** Ce jeune autiste ne retrouvera pas son éducatrice préférée pour sa séance de sport adapté : depuis 15 jours, la mairie a fermé les installations à la pratique de son activité alors que les directives de l'Etat l'autorisent.

20H. Une association à caractère social attend toujours une réponse de la mairie. Dans une lettre envoyée en décembre, elle a demandé une subvention exceptionnelle face aux demandes accrues des Roannais en précarité.

Nous traversons une crise et des solutions doivent être trouvées pour permettre à tous de résister. Nous continuerons à défendre les droits des Roannais.

Brigitte DUMOULIN,
Denis VANHECKE,
Marie-Hélène RIAMON

Groupe
« À Gauche pour Roanne »
leselus.agpr@gmail.com

Décroissance démographique de Roanne, un sujet d'intérêt public

L'INSEE a publié en décembre, les chiffres de la population. La ville de Roanne confirme sa spirale de décroissance initiée à partir des années 80. Le phénomène qui touche un grand nombre de villes moyennes, ne se laisse pas expliquer par les mêmes causes. Il est proposé de consacrer une séance du conseil municipal à la décroissance qui touche la ville de Roanne, afin de partager les points de vue des élus. Un geste fort pour inviter les roannais à prendre en main un sujet devenu de plus en plus technique.

Andrea IACOVELLA

Conseiller Municipal
Réussir Roanne Ensemble
www.reussir-roanne.fr



EXPOSITION - MUSÉE JOSEPH DÉCHELETTE

PROCHAINEMENT

Jean Ambroise Puy Vollard

UN FAUVE
ET SON MARCHAND



IMPA
MUSÉE DE PONT-AVEN
IMPA

connaissance
des arts

MUSEEDEROANNE.FR



DÈS MAINTENANT, RETROUVEZ EN VIDÉO LE DOCUMENTAIRE SUR L'EXPO
SUR LA CHAÎNE YOUTUBE VILLE DE ROANNE